



Tél : 01 44 68 89 30
contact@ffbs.fr
www.ffbs.fr

Fédération Française de Baseball et Softball

RAPPORT DE MATCH BASEBALL

Adoption :
CD 26 janvier 2023

Entrée en vigueur :
26 janvier 2023

2 pages

Rapport à remplir par l'Arbitre en Chef ET les autres Arbitres
pour y notifier tous les incidents ayant amené à perturber ou interdire le bon déroulement de la rencontre

Date :	Equipe Recevant :	Equipe Visiteur :
--------	----------------------	----------------------

RECLAMATION :	Objet :
CONTESTATION :	Objet :
PROTET :	Objet : <u>Situation de Jeu</u> Nombre de retraits : Noms des coureurs sur bases : Nom du batteur en position : Balles : Strikes :
AVERTISSEMENT(S) :	Nom et Prénom du/des Joueurs :
Nom de l'Arbitre :	Numéro(s) de licence(s) : Objet :

APPRECIATIONS, REMARQUES et COMMENTAIRES

Accueil, installations sanitaires et vestiaires, état du terrain
Ambiance, tenue des joueurs, comportement des joueurs et des dirigeants
Rencontre non disputée, interrompue, suspendue, non présence d'un Scoreur, etc...

Ce rapport doit être expédié par l'Arbitre en Chef, par courrier électronique à cfa@ffbs.fr et cfs@ffbs.fr le plus rapidement possible et au plus tard dans les 48 heures suivant la rencontre.

Dans les cas de Réclamation, Contestation ou de Protêt, ce rapport doit être expédié par l'Arbitre en Chef, par courrier recommandé avec accusé de réception, le plus rapidement possible et au plus tard dans les 24 heures suivant la rencontre, accompagné du ou des formulaires de Réclamation, Contestation ou de Protêt, de l'exemplaire original de la feuille de match, des attestations collectives et/ou individuelles de licence des deux équipes en présence ainsi que du chèque de dépôt de garantie.

SIGNATURES DE TOUS LES ARBITRES			
Arbitre en Chef	Arbitre 1 ^{ère} Base	Arbitre 2 ^{ème} Base	Arbitre 3 ^{ème} Base
Nom :	Nom :	Nom :	Nom :

(Si le verso de ce formulaire est nécessaire pour accueillir les observations, les signatures devront figurer au bas du verso)

Ce rapport doit être expédié par l'Arbitre en Chef, par courrier électronique à cfa@ffbs.fr et cfs@ffbs.fr le plus rapidement possible et au plus tard dans les 48 heures suivant la rencontre.

Dans les cas de Réclamation, Contestation ou de Profêt, ce rapport doit être expédié par l'Arbitre en Chef, par courrier recommandé avec accusé de réception, le plus rapidement possible et au plus tard dans les 24 heures suivant la rencontre, accompagné du ou des formulaires de Réclamation, Contestation ou de Profêt, de l'exemplaire original de la feuille de match, des attestations collectives et/ou individuelles de licence des deux équipes en présence ainsi que du chèque de dépôt de garantie.

SIGNATURES DE TOUS LES ARBITRES			
Arbitre en Chef	Arbitre 1^{ère} Base	Arbitre 2^{ème} Base	Arbitre 3^{ème} Base
Nom :	Nom :	Nom :	Nom :

(Si le verso de ce formulaire est nécessaire pour accueillir les observations, les signatures devront figurer au bas du verso)